

Transmettre à : affairesatcl@hydroquebec.com

Rappel : Tel qu'indiqué dans le guide de programme du Gouvernement du Québec, préalablement au dépôt de tout projet en lien avec l'une des deux catégories suivantes, vous devez consulter Hydro-Québec :

1. Décarbonation de bâtiments municipaux
2. Études et analyses liées à l'énergie

* Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires

1-Identification du demandeur

Nom de l'organisme admissible *		Date AAAA-MM-JJ *
Adresse de l'organisme * (n°, rue, étage, ville, province, code postal)		
Nom du responsable *	Fonction du responsable *	
Adresse courriel du responsable *	Numéro de téléphone du responsable *	

2-Identification du projet

Numéro du projet identifié dans la demande « Accélérer la transition climatique locale » :	
Titre du projet *	
Description sommaire du projet *	
Coût total du projet *	Catégorie de projet * ☐ Décarbonation de bâtiments municipaux ☐ Études et analyses liées à l'énergie

	Municipalité où sera réalisé le projet *	Numéro de client Hydro-Québec de chaque municipalité où sera réalisé le projet * (indiqué en haut de la facture d'électricité)	Adresse de chaque bâtiment où sera réalisé le projet * (le cas échéant)
1			
2			
3			
4			
5			
6			

3-Autres consultations

Dans le cadre de l'élaboration de votre projet, avez-vous rencontré : ☐ Hydro-Québec ☐ Énergir ☐ Enbridge Québec		
--	--	--

Veuillez compléter ce formulaire et le transmettre à affairesatcl@hydroquebec.com au plus tard 30 jours avant la date limite de dépôt de programmations de projets.

Section réservée à Hydro-Québec

4-Rencontre de consultation

Nom du délégué commercial	Date AAAA-MM-JJ
Notes de rencontre	

5-Recommandation d'Hydro-Québec

Recommandation ¹ ☐ Je recommande que ce projet soit déposé au Programme « Accélérer la transition climatique locale – volet 2 » car il est aligné avec la trajectoire en efficacité énergétique d'Hydro-Québec et ne pourrait pas être soutenu financièrement par Hydro-Québec. ☐ Je ne recommande pas que ce projet soit déposé au Programme « Accélérer la transition climatique locale – volet 2 » car il est aligné avec la trajectoire en efficacité énergétique d'Hydro-Québec et pourrait être soutenu financièrement par Hydro-Québec. ² ☐ Je ne recommande pas que ce projet soit déposé au Programme « Accélérer la transition climatique locale – volet 2 » car il n'est pas aligné avec la trajectoire en efficacité énergétique d'Hydro-Québec.	Date AAAA-MM-JJ
--	--------------------

¹ Cette recommandation ne constitue en aucun cas un engagement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du Québec à accorder une aide financière pour ce projet. De plus, celui-ci demeure assujéti au respect des critères établis par le programme « Accélérer la transition climatique locale. »

² Cette recommandation ne constitue en aucun cas un engagement d'Hydro-Québec d'accorder une aide financière pour ce projet.